

ANNEE 2023-2024

Droit international public 1 (semestre 5)

ENSEIGNANT : Patrick Jacob

CONTACT : patrick.jacob@uvsq.fr

DESCRIPTION GENERALE DU COURS

Le droit international public ne peut plus être décrit simplement comme le droit qui régit les relations entre Etats. Tout en ayant conservé cet objectif central, ce droit a en effet évolué dans ses fonctions, ses objets et, finalement ses sujets, si bien qu'il se définit aujourd'hui principalement par ses techniques de formation et d'application. C'est à la compréhension de ces techniques singulières qu'est consacré ce cours. Après un rappel des grandes étapes de construction du droit international, il se concentre successivement sur les techniques de formation puis d'application du droit international. S'agissant des sources, leur présentation générale est suivie de développements spécifiquement consacrés à la coutume et au traité. Les techniques d'application des normes ainsi produites sont ensuite décrites et discutées. La mise en œuvre du droit international dans les droits internes est présentée en tant que modalité d'application, avant d'examiner le règlement des différends internationaux et les conséquences qui s'attachent à la violation du droit international.

OBJECTIFS VISES ET COMPETENCES ACQUISES

Le but de ce cours est de permettre aux étudiants de découvrir les techniques de base du droit international mais aussi d'en développer une appréciation critique. Le cours vise ainsi, d'une part, à familiariser l'ensemble des étudiants avec ce droit qui irrigue l'ensemble des branches du droit et dont les techniques originales renseignent sur le phénomène juridique en général, d'autre part à préparer les étudiants qui le souhaitent à se spécialiser dans des branches spécifiques du droit international. Le cours peut être accompagné de travaux dirigés, qui permettent aux étudiants de travailler sur des thèmes spécifiques choisis en tant qu'ils illustrent les techniques générales présentées dans le cadre du cours magistral.

DEROULE DES SEANCES

10 séances de 3 h, assorties en option de travaux dirigés

1. Introduction
2. Une histoire du droit international
3. Le droit international, droit de la société internationale
4. La formation du droit international. Approche générale
5. La coutume
6. Le traité
7. L'application du droit international. Approche générale

8. La responsabilité internationale
9. Le règlement des différends internationaux
10. L'application du droit international dans les ordres internes

MODE D'ÉVALUATION

- Avec TD : contrôle continu dans le cadre des TD (50 % : exposé, participation, travail écrit); examen terminal écrit de 3 h (50 % : dissertation ou commentaire)
- Sans TD : examen écrit de 2 h, dix QCM et une question à réponse courte.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

Manuels

- D. Alland, *Manuel de droit international*, tome 1, Paris, PUF, 6e édition, 2019
- P.-M. Dupuy, Y. Kerbrat, *Droit international public*, Paris, Dalloz, 14e édition, 2018

Autres ouvrages généraux pertinents

- E. Tourme-Jouannet, *Le droit international*, Paris, PUF, coll. *Que sais-je ?*, 2016.
- D. Alland, *Les 100 mots du droit international*, Paris, PUF, coll. *Que sais-je*, 2021
- J.-L. Iten *et al*, *Les grandes décisions de la jurisprudence internationale*, Paris, Dalloz, 2018
- O. Corten, P. Klein, *Une histoire du droit international*, Futuropolis, 2022